

# CANNES

## Enquête dans la Basse Vallée de la Siagne

À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la Basse Vallée de la Siagne est aménagée par l'abbé de Lérins qui décide d'établir un canal de dérivation pour rendre fertile les plaines riveraines de la Siagne. Celui-ci a alors permis d'introduire la culture du riz, d'actionner les moulins de l'Abadie et de favoriser le repeuplement de la plaine. À la suite d'épidémies mortelles, la culture est abandonnée et l'endroit est déserté. Aujourd'hui sur ce site assaini et préservé de 75 ha, la Mairie de Cannes a aménagé un nouveau « poumon vert »... Laissez-vous guider par Dame Nature !



**ACCÈS TRANSPORT EN COMMUN :** Palm Bus, ligne 2, arrêt « Les Agapanthes »

**GPS :** 43,562869N / 6,956427E

Facile

2,1 km

1h15

## Saurez-vous mener l'enquête ?



#MairiedeCannes

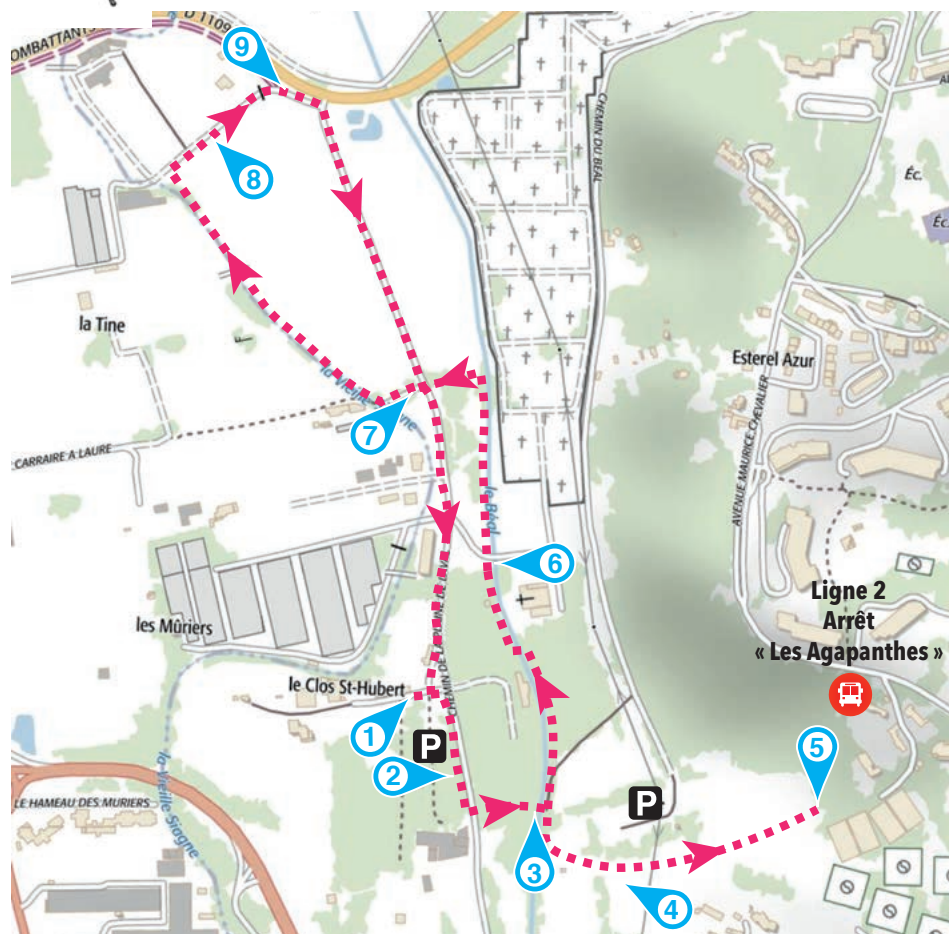
## Bienvenue dans la Basse Vallée de la Siagne !

Grâce aux travaux entrepris par la Mairie de Cannes, 48 jardins familiaux ont vu le jour dans la Basse Vallée de la Siagne. Qu'ils en fassent de véritables garde-manger ou de petits havres de paix, les locataires cultivent leurs parcelles avec un rare talent.

**Énigme à résoudre :** En vous aidant de la liste des personnes de la page 7, votre mission sera de découvrir quel jardinier est arrivé en tête du classement du Concours des Jardins Extraordinaires.



L'enquête commence devant les jardins familiaux, au point n° 1 de la carte ci-dessous. Pour vous repérer, il vous faudra suivre attentivement les indications, vous pouvez également vous aider de la carte ci-dessous. Les points numérotés permettent de situer les lieux où vous pourrez répondre aux indices.



C'est parti. Suivez bien les indications !

À chaque fois que vous passerez devant un point indice noté sur la carte de la page 1, répondez à la question. À la fin de la balade, vous découvrirez la réponse à l'énigme.



Au départ du parking situé le long du Chemin de la plaine de Laval, rendez-vous devant les jardins familiaux.

Vous pouvez observer sur la droite une installation d'aquaponie (Nagualma).



### L'aquaponie

Le mot « aquaponie » est une contraction de « aquaculture » (élevage de poissons) et « hydroponie » (culture de végétaux hors sol). L'aquaponie, c'est donc une symbiose entre végétaux, poissons et bactéries, c'est tout un mini éco-système naturel recréé, où les déjections des poissons viennent nourrir les plantes qui filtrent, à leur tour, l'eau des poissons.

Installé par la municipalité en 2017, l'agriculteur cultive ici essentiellement des salades et du basilic hors sol, tandis qu'il élève des truites, des carpes et des écrevisses.

## 1 Les jardins familiaux

Betty s'inspire de la nature (à l'état sauvage) pour cultiver côte à côte des plantes qui s'entraident (apport d'ombre, éloignement naturel des insectes nocifs...) dans son jardin. Elle n'utilise aucun produit chimique et donne le surplus de sa production à des amis ou à des familles en difficulté. Comment s'appelle cette méthode de culture ?

- La culture conventionnelle.....A
- La permaculture .....B
- La culture intensive.....C

Le nom d'un seul des participants commence par la même lettre que votre réponse. Ce n'est pas le vainqueur du concours. Vous pouvez le rayer de la liste de la page 7.

Poursuivez la balade sur le trottoir et longez le verger sur votre droite.

## 2 Le verger

Combien d'arbres fruitiers sont plantés dans ce verger ? Pour répondre à cette question, aidez-vous du panneau au centre du verger !

Notez votre réponse dans les cases ci-dessous.

--	--	--

Un seul des participants est né le même jour que la case grisée. Ce n'est pas le vainqueur du concours. Vous pouvez le rayer de la liste de la page 7.



Persévérez sur ce sentier afin de rejoindre la route.



### Chaussée à voie centrale banalisée

Sur une chaussée à voie centrale banalisée, les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes ou les piétons sur les accotements revêtus appelés "rives". Pour se croiser, les véhicules peuvent chevaucher la rive (en vérifiant l'absence de cyclistes ou de piétons) avant de reprendre leur circulation sur la voie centrale.



Traversez prudemment la route aménagée en "chaussée à voie centrale banalisée" et poursuivez en face sur le chemin. Cherchez le panneau informatif.

## 7 Le panneau « Agriculture »

La Mairie de Cannes a facilité l'implantation d'exploitations pratiquant une agriculture biologique ou raisonnée sur le site de la Basse Vallée de la Siagne. Combien s'y sont installées ?

Notez votre réponse dans l'emplacement ci-dessous.

.....

Un seul des participants est né un jour multiple de votre réponse. Ce n'est pas le vainqueur du concours. Vous pouvez le rayer de la liste de la page 7.

Continuez la balade sur le chemin à gauche, puis continuez à droite. Vous passez entre le maraîcher bio sur la droite et le fossé de la Vieille Siagne sur la gauche. Poursuivez tout droit jusqu'au prochain carrefour des chemins et tournez à droite.

## 8 Maraîchage

Sur la parcelle cultivée que vous venez de longer, les légumes et les fruits sont « bio ». La production est donc en accord avec la saison. Durant quel mois pourrez-vous y trouver des courgettes ?

JANVIER, JUIN OU DÉCEMBRE ?

Entourez votre réponse.

Un seul des participants est né durant ce mois. Ce n'est pas le vainqueur du concours. Vous pouvez le rayer de la liste de la page 7.

Continuez jusqu'au croisement avec la route. Tournez prudemment à droite et cherchez le panneau d'entrée de site « Bienvenue dans la Basse Vallée de la Siagne ».



## 9 Le panneau « Bienvenue dans la Basse Vallée de la Siagne »

Ici, la Mairie de Cannes a sanctuarisé sur 75 ha, un espace dédié à l'agriculture et aux activités de loisirs pour les familles. Quatorze points sont identifiés sur la carte de ce panneau. Quel numéro correspond à celui de l'apiculteur ?

Remplacez votre résultat par la lettre qui lui correspond dans l'alphabet.

Notez la lettre obtenue dans l'emplacement ci-dessous.

.....

L'emploi d'un seul des participants commence par cette lettre. Ce n'est pas le vainqueur du concours. Vous pouvez le rayer de la liste de la page 7.

Poursuivez la promenade sur l'aménagement piéton et cyclable en bord de route. Sur votre gauche vous passez devant l'installation d'hivernage d'un apiculteur.



### Apiculture

Ici c'est une installation d'hivernage et de multiplication d'essaims. En effet, l'hiver est une période critique pour les colonies d'abeilles. La reine cesse sa ponte. La colonie (de dix à vingt-cinq mille ouvrières selon les espèces) reste avec elle dans la ruche. Les abeilles se regroupent alors en grappe au centre du corps de ruche et battent des ailes pour se tenir chaud. Il ne faut donc ni déplacer ni ouvrir les ruches par grand froid.



Juste après vous voyez les serres où de la spiruline est cultivée.



### La spiruline

La spiruline est une microalgue commercialisée comme complément alimentaire en raison de sa richesse en minéraux et vitamine.

Installé par la municipalité en 2017, le producteur cultive ici sur 5 400 m<sup>2</sup> dont 1 000 m<sup>2</sup> de serres.

Continuez tout droit. Vous longez ensuite les bâtiments de la Direction des Espaces verts derrière lesquels se trouvent les serres où sont cultivées toutes les plantes qui viennent fleurir les rues de Cannes. Plus qu'un tout petit effort pour rejoindre le parking !





Avec les informations collectées au cours de la balade, vous avez éliminé les personnages de la liste ci-dessous au fur et à mesure.

Le seul participant qui n'a pas été rayé de la liste est le gagnant du Concours des Jardins Extraordinaires !

### LISTE DES PARTICIPANTS AU CONCOURS

- ▶ Sacha RETTE, né le 6/04/1982, agriculteur.
- ▶ Sophie SONSEK, née le 19/06/1980, charcutière.
- ▶ Bill BOCKET, né le 13/02/1980, jongleur.
- ▶ Hector DIR, né le 9/12/1969, banquier
- ▶ Paul HOCHON, né le 2/06/1978, gardien de nuit.
- ▶ Harry CAUVERT, née le 21/04/1979, maraîcher.
- ▶ Elie COPTAIRE, né le 22/01/1978, pilote.
- ▶ Mathéo CARROT, né le 6/10/1981, vitrier.
- ▶ Céline EVYTABLE, née le 30/01/1988, conseillère matrimoniale.
- ▶ Eric HOCHET, né le 29/03/1976, pêcheur.

**Réponse :**



*En résolvant aussi les énigmes des circuits de la Croix-des-Gardes et du centre-ville, vous pourrez résoudre une énigme générale sur le site [www.cannes.com](http://www.cannes.com). Le QR code ci-après vous emmène directement sur la page internet. Vous pourrez vérifier votre réponse.*



*Le service Environnement, au 74 rue Clemenceau à Cannes, récompensera les enquêteurs et enquêtrices qui auront résolu l'énigme générale pour donner le mot de passe !*



#MairiedeCannes